



Colombie : Des centaines d'indigènes Embera fuient un groupe armé

14 avril 2009 – Plus de 2.000 membres de la communauté indigène Embera ont fui leur territoire dans la jungle au nord-ouest de la Colombie depuis l'arrivée, il y a un mois, d'un groupe armé irrégulier qui aurait commis des abus physiques et des viols, selon les témoignages recueillis par une équipe du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (<http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/news>)>UNHCR).

Les déplacés Embera, originaires de 25 communautés, ont trouvé refuge dans six endroits situés le long de la rivière Baudo dans le département de Chocó en Colombie. De l'aide humanitaire est accessible dans certains endroits mais elle doit encore atteindre les villages plus reculés, selon le HCR.

La forêt tropicale de Chocó s'étend sur plus de 1.000 kilomètres le long de la côte pacifique de la Colombie, à travers la frontière avec le Panama et vers les Caraïbes au nord. Son emplacement stratégique et la richesse de ses ressources naturelles en font un territoire très prisé par les groupes armés irréguliers. Les soldats des forces armées nationales contrôlent la plupart des points d'entrée et de sortie.

Un groupe armé de 200 membres récemment formé est arrivé dans la zone début mars et s'est déplacé en amont de la rivière, luttant avec le groupe de guérilla local pour le contrôle du territoire. Les intrus sont devenus de plus en plus violents envers la population civile indigène, souligne le Haut commissariat aux réfugiés.

Au cours d'une mission dans la zone la semaine dernière, une équipe du HCR a interrogé certains déplacés au sujet de la violence. Dans une communauté, le HCR a rencontré un groupe de 14 adultes et adolescents masculins qui ont déclaré avoir été ligotés, menacés et tabassés.

Dans une autre communauté, deux garçons âgés de 13 et 14 ans ont affirmé qu'ils avaient été kidnappés pendant plusieurs jours et forcés de jouer les guides dans la jungle environnante. Dans les deux cas, les auteurs des sévices cherchaient à obtenir des informations concernant les déplacements du groupe de guérilla rival.

Le HCR est également extrêmement préoccupé par les signalements de cas de violence sexuelle systématique envers les femmes Embera. L'agence des Nations Unies a entendu des témoignages concernant deux cas de viol, deux tentatives de viol et un viol collectif.

Le HCR condamne fermement ces actes qui constituent des violations du droit international humanitaire et demande au gouvernement colombien de renforcer ses interventions pour protéger les populations locales et prévenir d'autres déplacements forcés de communautés indigènes.

Aujourd'hui, 25 groupes indigènes vivant le long de la rivière Baudo – toutes membres du territoire Embera – se retrouvent vidées de leurs habitants qui ont fui par canoë ou à pied.

La plupart des membres de ces communautés ont trouvé refuge dans d'autres communautés Embera comme Catru, Playita et Nuncido, mais de nombreuses personnes manquent à l'appel un mois après leur fuite.

Dans certains cas, la population des petits villages d'accueil a doublé. Dans tous les endroits, la nourriture et les abris font défaut. Partout les soins médicaux sont insuffisants et les autorités étatiques civiles sont pratiquement inexistantes.

Le HCR a rencontré les autorités locales dans tous les endroits pour leur faire part de leurs conclusions et les presser d'agir rapidement. Au-delà des préoccupations relatives à l'aide humanitaire d'urgence, le HCR s'inquiète également des perspectives à long terme pour les peuples Embera dans la région.

Craignant que les Embera continuent d'être victimes d'abus, de mesures de rétorsion et de pressions, le HCR coopère avec les chefs des groupes indigènes pour les aider à élaborer et à mettre en place des programmes efficaces de prévention et de protection.

Au moins 27 groupes indigènes sont considérés comme menacés d'extinction en Colombie, principalement en raison des conflits armés et des déplacements forcés. Leur survie dépend essentiellement de leur capacité à demeurer sur leurs terres ancestrales. Dans une décision rendue en janvier, la cour constitutionnelle colombienne a donné six mois aux autorités locales et nationales pour communiquer les mesures prises pour protéger les communautés indigènes en danger, en particulier dans la région de Baudo.